Un naufrage : seize victimes. — On considère comme perdu corps et biens le trois mâts *Véritas*, qui a quitté Dunkerque pour New-York le 14 octobre 1890, et qui n'est pas arrivé à destination. Il y avait à bord outre le capitaine, 15 hommes d'équipage.

La gare de Valenciennes. — Plusieurs administrateurs du Chemin de fer du Nord, ayant à leur tête M. de Rothschild, se sont rendus à Valenciennes pour y étudier les projets d'agrandissement de la gare. M. Sartiaux, ingénieur en chef, les accompagnait.

Une épidémie de croup. — Une épidémie de croup sévit en ce moment à Estrées, dans le canton d'Arleux. Six petites filles en sont mortes. M. le maire a pris toutes les mesures sanitaires que comportait la situation.

Arrivée d'un sloop islandais à Dunkerque. — Le sloop *Marie-Jeanne*, capitaine Benard, armateur M. Delannoy, est arrivé hier d'Islande ayant à son bord 95 tonnes de morues. Le sloop avait quitté Dunkerque le 10 février, et il s'est constamment tenu dans le sud de l'Islande entre Wast et Ostrehorne.

Le capitaine de ce sloop donne les meilleures nouvelles de notre flotille dunkerquoise.

La *Marie-Jeanne* n'a mis que sept jours pour venir d'Islande.

— *Histoire extraordinaire d'un non moins extraordinaire capitaine de navire de Gravelines.* — Ce soustitre n'est vraiment pas excessif et nos lecteurs en jugeront par les détails suivants que nous envoie notre correspondant particulier de Dunkerque :

Fin mars dernier, un bateau de pêche de Gravelines quittait son port d'armement sous le commandement du sieur X... et faisait voile pour le *Doggers Banc* où il devait se livrer à la pêche à la morue.

Le *Doggers-Banc* se trouve à très peu de distance et il est peu de marins qui ne connaissent cet endroit.

Cependant le patron du bateau de pêche dont il s'agit ne connaissait pas bien son affaire, car après avoir navigué pendant nn mois, il ne savait plus où il se trouvait et il n'avait pu atterrir nulle part.

Les hommes de l'équipage fatigués de naviguer continuellement à l'aventure, lui intimèrent l'ordre de faire route aussitôt pour Gravelines, et ils refusèrent tout travail.

Tout cela était très précis, mais la difficulté était de trouver sa route.

On décida de naviguer à la grâce de Dieu et un beau jour on aperçut les côtes françaises.

Le bateau avait navigué pendant deux mois au hasard.

Cette aventure en rappelle nne autre qui s'est passée il y a une vingtaine d'années, avec un capitaine dunkerquois qui fut surnommé le *Tour du Monde*.

Fourmies. — On lit dans le journal la *Patrie* :

« Nous ne croyons pas, malgré l'assertion de plusieurs journaux, qu'il soit entré dans les intentions du ministre de l'intérieur de replacer M. Isaac dans une nouvelle sous-préfecture. — Nous avons de bonnes raisons pour croire le contraire. »

— Mercredi matin, à la *Sans-Pareille*, 150 ouvriers ou ouvrières étaient rentrés ; à l'heure du déjeuner, il en restait encore 90.

Tous les fileurs étaient revenus. Il leur manque quelques rattacheurs, mais on espère que jeudi le personnel sera au complet.

Chez M. Ch. Flament, 110 ouvriers, snr 120, étaient rentrés à 10 heures. A *Malekoff* on constatait 25 rentrées.

A *Sains* la situation n'est pas sensiblement modifiée. Quelques rentrées ont eu lieu chez MM. Hironx-Dupont; quelqnes autres, dit-on, chez M. Stavaux, et c'est tout.

Landas. — Un carrousel organisé au profit des pauvres, aura lieu dans le jardin de M. Trublin-Mio, bourrelier, près de l'église, le dimanche 24 mai. 300 francs de prix seront offerts aux amateurs.

Valenciennes. — *Mœurs et espionnage.* — Il y a quelque temps, nous avons parlé de Siellet, habitant Crespin, inculpé dans nne affaire de haute trahison. Cet individu ayant réussi à gagner la Belgique, nous apprenons que les bruits qui ont couru à son sujet n'étaient pas fondés. Le conseil de guerre de Lyon vient de juger Charles Dury, soldat au 108e de ligne et secrétaire-adjoint à l'état-major de la place, avec lequel Siellet était en correspondance suivie.

On prétendait que Dury, de complicité avec le soldat Briday, avait dérobé pour les vendre à son ami Siellet les plans des fortifications des Alpes et diverses pièces relatives à la mobilisation. En réalité, Dury était seulement accusé de faux en écritures authentiques et publiques. Il a fabriqué ponr Siellet des pièces destinées à faire voyager celui-ci en quart de place.

Cette affaire a cependant d'au res dessous répugnants au point de vue des mœnrs.

Dury a été condamné à 5 ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à 1,000 fr. d'amende.

BELGIQUE

LES GRÈVES

Liège, 20 mai. — La grève est complétement terminée dans le bassin de Liège.

On vient de trouver une cartouche de dynamite placée dans une carrière abandonnée, près de Seraing.

Bruxelles, 20 mai. — La situation dans les ateliers métallurgistes s'est encore améliorée depuis hier; on croit que la reprise sera complète cette semaine.

Il reste 29,000 ouvriers en grève dans le bassin de Charleroi; la situation reste la même dans le Centre.

La Louvière, 20 mai. — La situation dans le Centre s'est encore sensiblement améliorée. Il ne reste plus environ que 500 grévistes pour tout le bassin et on compte que demain la reprise sera complète.

Condamnation de manifestants

Bruxelles, 20 mai. — Le tribunal correctionnel a condamné ce matin les manifestants arrêtés lors du meeting qui a eu lieu autour de la Bourse, à Bruxelles.

75 prévenus ont été condamnés à des peines variant entre 15 jours et 6 semaines de prison. Il n'y avait que 4 ouvriers prévenus, 2 ont été condamnés.

Crespin, 20 mai. — La grève du Borinage s'est légèrement améliorée par suite de la condamnation à 32 mois de prison de Cardinal, chef socialiste de Cnesmes, pour outrages envers la gendarmerie et manque de respect aux juges.

La révision votée en section centrale

Bruxelles, 20 mai. — La section centrale de la Chambre des représentants a voté, à l'unanimité, le principe de la revision électorale, puis elle s'est ajournée à une époque indéterminée.

On croit qu'une manifestation revisionniste aura lieu à la sortie de la Chambre.

La police vient de faire évacuer le parc en face de la Chambre et on en garde les issues.

A la maison du Peuple

Bruxelles, 20 mai. — Avant la décision de la commission centrale au Palais de la Nation, les grévistes s'étaient réunis à la Maison du Peuple et ensuite s'étaient dirigés, par petits groupes, vers le Palais de la Nation, pour y attendre la décision au sujet de la revision.

La police a voulu empêcher la marche des manifestants, mais elle n'y a réussi qu'à moitié.

Bruxelles, 20 mai. — Une grande animation règne à la Maison du Peuple.

Les ouvriers s'arrachent les éditions spéciales des journaux, ils sont joyeux du vote de la section centrale.

La reprise générale du travail décidé

Bruxelles, 6 h. 30. — Le conseil général du parti ouvrier s'est réuni cette après-midi avec les délégués mineurs; après avoir pris connaissance de la décision de la section centrale de la chambre des représentants, il a décidé la reprise du travail partout en Belgique.

Une proclamation a été rédigée; elle va être affichée dans toutes les villes et communes importantes de la Belgique.

Cette proclamation dit que la grève n'est plus nécessaire ponr la question de la révision, mais que les ouvriers doivent se préparer à la refaire si le suffrage universel n'était pas décrété.

Cette après-midi, à l'issue de la réunion dont il est question ci-dessus, une foule énorme stationnait devant la Maison du peuple.

La résolution prise a été accueillie par des bravos unanimes. Un meeting est annoncé pour ce soir. Malgré l'interdiction un cortège se formera pour parcourir les rues de Bruxelles.

On prévoit des manifestations pour demain dans les principaux centres ouvriers, notamment dans le Hainaut.

La reprise du travail est certaine pour vendredi.

L'Impression

Bruxelles, 20 mai. — On fait remarquer que le vote de la section centrale sur la révision, à l'apparence d'une capitulation dont les révolutionnaires sauront profiter, car aujourd'hui expirait le délai fixé par eux pour la proclamation de la grève générale.

Les mœurs

Un journal de Bruxelles, parlant de la situation dans le Centre, dit :

« La moralité laisse à désirer dans une grande partie du bassin. Il ne s'agit pas de l'honnêteté proprement dite de la population ouvrière, qui n'est pas moins bonne qu'ailleurs. On vole dans le Centre, mais ce ne sont pas les ouvriers qui mécomnaissent la règle du tien et du mien. Certainement il est parmi eux comme partout, des brebis galeuses, mais la proportion des bons et des mauvais est rassurante. Bien que les tribunaux de Mons et Charleroi condamnent pour vols commis dans le Centre sont le plus souvent des individus sans aveu qui vivent de rapines.

« Si l'on ne vole pas en se bat quelque peu et les cabarets ne sont pas étrangers à cette situation. Partout où l'ouvrier gagne de [illegible] ne suffit pas à attirer l'ouvrier, le cabaretier la fait servir par une fille peu farouche. C'est ce qui est arrivé dans le Centre.

» L'ouvrier fréquente malheureusement le « café ». Et lorsqu'il y est, il oublie trop souvent sa femme et ses enfants et dépense l'argent qui devrait les faire vivre. Le mal est moindre depnis le vote de la loi qui ne reconnait plus les dettes de cabaret, mais il avait atteint à un moment donné nn degré de gravité particulier. Les tenanciers assaillaient les bureaux de paie des charbonnages et usines à la fin de chaqne quinzaine et touchaient l'argent que la femme et les enfants attendaient pour renouveler les provisions du ménage.

» Ce ne sont pas seulement les filles qni retiennent l'ouvrier au « café » c'est aussi la passion du jeu. Partout on joue aux cartes, non pour se délasser mais pour tâcher de gagner l'enjeu, qui est généralement hors de proportion avec les ressources modestes des joueurs.

» Les filles et les cartes, voilà de qnoi provoqner deux fois plus de bagarres qu'il ne s'en produit.

« La Louvière, — pour ne citer que la localité principale, le vrai chef-lieu du bassin, — qui est le plus souiaminé, compte 15,496 habitants et 750 cabarets, soit en moyenne nn cabaret par 20 habitants. Il y a bien entendu des « cafés » dont les propriétaires sont de très honnêtes gens, mais c'est le petit nombre. La masse de ces établissements — et les pins modestes en apparence ne sont pas les moins dangereux — absorbent une bonne part des salaires si péniblement gagnés. »

Bruxelles. — La musique des équipages de la flotte de Brest a donné son dernier concert hier soir, an théâtre de l'Alhambra, à Bruxelles. La salle était comble. Le public a fait nne ovation aux musiciens.

M. Bourée, ministre de France à Bruxelles, et M. Muzet, conseiller municipal de Paris, assistaient à ce concert.

L'exposition canine de Bruxelles, organisée par la société royale *Saint-Hubert*, an palais du Cinquantenaire, est nn véritable succès. Les sujets sont en général magnifiques; beaucoup sont des raretés. Toutes les classes étaient bien représentées surtout celle des bassets où il y avait 82 engagements.

Voici les noms des exposants dans notre région, favorisés dans la distribution des récompenses :

M. Eugène Cuvelier de Merlimont obtient trois premiers prix avec *Epine*, griffon à poils durs ; *Souci* et *Rose*, griffons à poils longs ; MM. Bériot et Courmont, chacun nne mention honorable ; M. Braquaval de Beaucamps, un premier prix avec sa chienne bull dog *Busy-Body*; M. Salembier, rue Gantois, à Lille, un deuxième prix pour *Bonnie Bellie II*, chienne english setter ; quatre mentions honorables à Mme Donnet Nichoni, de la Madeleine, pour des havanais.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 mai.* — Eugénie Vanhuysse, rue de l'Ermitage, 24. — Malvina Derbaudringhien, boulevard de Metz. — Moïse Deyselle rue Paul Bert, 27. — Fernande Masse, rue de Bavay, 12. — Gustave Leroy, rue Delaistre. — Adèle Verdonck, Hôtel-Dieu. — Yvonne Barbaux, Place de l'Abattoir 17. — Marie Peeters rue de Flandre, 64. — Odile Rabaut, rue des Anges. — Jules et Julie Derulle, jumeaux, rue de l'Ermitage. — Adrien Gysselinck, rue de Boulogne, 7. *Mariage.* — Louis Caron, 24 ans, menuisier, rue de Lorraine, 21, et Elisa Nocq, 21 ans, dévideuse, rue de Roubaix, 164. — *Déclarations de décès du 20 mai.* — Julie Dekeirsschietter, 31 ans, rue de la Basse-Masure, 4. — Florentin Bettremieux, 21 jours, rue du Tilleul, 170. — Demaegt, présenté sans vie, rue d'Italie, 30. — Jeannie Santré, 1 mois, rue du Balion. — Sophie Roussel, 79 ans, rue des Longues-Haies, 170.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 17 au 20 mai.* — Claire Dakuyscche, rue des Carliers. — Germaine Leman, rue Debuchy. — Julia Wasteou, rue de la Croix-Rouge. — Albert Delnatte, rue des Carliers. — Augustin Lecomte, rue du Tombeau. — Louis Roth, rue de la Croix-Rouge. — Emma Hoez, rue du Caire. — Jeanne Delbaere, rue de Lille. — Germaine Delbaere, rue de Lille. — Marie Wastyn, rue de la Croix-Rouge. — Paul Vandromme, rue des Quinze-Bouteilles. — Ferdinande Krawinkel, rue de la Latte. — Victor Deperchin, rue du Chêne-Houpline. — Louis Debuysschère, rue des Trois-Pierres. — Emile Vankeirsbilck, rue Fin de la Guerre. — Pauline Vanlierde, rue de la Croix-Rouge. — Clémence Loridan, rue Fin de la Guerre. — Etienne Lecontre, rue de la Croix-Rouge. — Anaïse Duterte, aux Phalempins. — Jean Decubre, rue de Rome. — Emile Dewaele, rue de la Marlière. — Clara Verbecke, rue de Mésin. — Gaston Delobel. — Céline Simon, rue Delhaye. — Aurélie Huys, rue de la Latte. — Eugénie Dhallewin, rue de la Latte. — *Mariages.* — Auguste Lemoine, 30 ans, tisserand et Pauline Avet, 27 ans, soigneuse. — Paul Fiat, 27 ans, rattacheur, et Florence Beverenage, 25 ans, soigneuse. — Adolphe Vanponcke, 27 ans, tisserand, et Juliette Deleroix, 25 ans, soigneuse. — Alfred Dumez, 27 ans, rattacheur, et Julienne Huerette, 21 ans, soigneuse. — Cyrille Provoost, 23 ans, fileur, et Silvie Callewaert, 20 ans, soigneuse. — Louis Dufourmont, 25 ans, domestique, et Florie Desmettre, 27 ans, magasinière.

Gustave Fremaux, 22 ans, peigneur, et Alphonsine Ducoulombier, 22 ans, moulineuse. — Henri Dumortier, 23 ans, rattacheur, et Angèlique Deryckc, 29 ans, rattacheuse. — Louis Vanmalderen, 28 ans, journalier, et Marie Reynaert, 25 ans, journalière. — Henri Cattoire, 23 ans, tisserand, et Augustine Tonnel, 25 ans, soigneuse. — Charles Houplin, 23 ans, rattachenr, et Fidéline Dnhamel, 22 ans, soigneuse. — Auguste Tonnel, 23 ans, rattacheur, et Philomène Billet, 23 ans, soigneuse.

Gustave Engelbere, 27 ans, agent de police, et Célina Debosschère, 20 ans, soigneuse. — Henri Grimonprez, 29 ans, maçon, et Hermance Delobelle, 21 ans, soigneuse. — Jean Maes, 26 ans, tisserand, et Alice Legrand, 26 ans, bobineuse. — Jules Decrypère, 26 ans, magasinier, et Léonie Dalbergs, 25 ans, servante. — Henri Huygevelde, 22 ans, fileur, et Hermance Ysebaert, 18 ans, soigneuse. — Louis Lebrun, 49 ans, fileur, et Hermance Cuvelier, 34 ans, soigneuse. — Léopold Parmentier, 30 ans, fondeur, et Rosalie Désir, 32 ans, bobineuse. — Louis Gronier, 25 ans, tisserand, et Philomène Dumez, 25 ans, tailleuse. — Henri Watteauw, 32 ans, domestique, et Pélagie Vanhoutte, 40 ans, sans profession. — Ferdinand Clercou, 29 ans, menuisier, et Amélie Soyez, 22 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 17 au 20 mai.* — Jean Vanderheyde, 66 ans 2 mois, tisserand, rue de la Latte. — Florence Baudart, 55 ans, sans profession, rue Nationale. — Marie Lemaire, 24 ans 4 mois, repasseuse, rue de Wattrelos. — Edouard Monton, 21 jours, rue de la Blanche-Porte. — Charles Soens, 15 ans, sans profession, rue Delbecque. — Jeanne Vantieghem, 2 ans 3 mois, rue Maquinelier. — Louis Leconte, 32 ans 7 mois, cultivateur, rue Latérale. — Julien Thomas, 40 mois 16 jours, rue des Carliers. — Josephine Bocottignies, 47 ans 2 mois, sans profession, rue de la Blanche-Porte. — Amand Devos, 21 ans 1 mois, employé, rue Leroogne. — Sidonie Waegenaire, 25 ans 2 mois, bobineuse, rue de la Malcense. — Jérôme Bronck, 1 an 3 mois, rue Fin de Guerre. — Auguste Bail, 2 mois, rue de Menin.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 3 au 14 mai.* — Julien Gille, le Flegard. — Flore Maux, le Caillou. — Jean Carette, la Viscourt. — Zulma Soetaert, le Stemberg. — Henri Gbesquière, la Vignette. — Marie Guilbert, la Brasserie. — Jeanne Grave, rue de Bousbecque. — *Mariage.* — Elie Vienne, 30 ans, tisserand, et Adeline Marcoaux, 26 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 3 au 14 mai.* — Jean-Baptiste Cornard 72 ans, Hospice. — Jean-Baptiste Catteau, 2 ans, rue de Lille.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 9 au 15 mai.* — Emma Caudron, au Faubourg. — Pierre Liard, à la Vallée. — Marie Pelle, au Faubourg. — Louise Bico, à la Vallée. — *Déclarations de décès du 9 au 15 mai.* — Julien Dhont, 4 mois, au Faubourg. — Marie Delacre, 4 ans, sentier des Morts. — Jules Blancke, 2 mois, au Blanc-Four.

LANNOY. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 mai.* — Alfred Prudhomme, rue des Remparts. — Adrienne Deleporte, place Vadôme. — *Mariages.* — Alfred Delcroix, 26 ans, employé, à Lannoy, et Félicie Lepers, 26 ans, sans profession à Lannoy. — Henri Wanin, 40 ans, tisserand, à Lannoy, et Léonie Vat, 40 ans, ménagère, à Lannoy. — *Déclarations de décès du 1er au 15 mai.* — Marguerite Vaudenberghe, 3 ans, rue des Remparts.

HEM. — *Déclarations de naissances du 20 avril au 15 mai.* — Auguste Vivier, Petit-Lannoy. — Jean Muller, rue Poivrée. — Sophie Jovenceaux, Trois-Baudets. — Jeanne Houzé, Petit-Lannoy. — *Publications de mariages.* — Alfred Sourin, tisserand, à Lannoy, et Laure Masse, journalière à Hem. — Achille Lohier, sabotier à Oyssing, et Eugénie Boulanger, journalière, à Hem. — *Mariage.* — Henri Prévot, 20 ans, ouvrier teinturier, à Hem, et Elise Monier, 26 ans, journalière, à Hem. — *Déclarations de décès du 20 avril au 15 mai.* — Henri Bleuzet, 72 ans, Citadelle. — Julia Schiettecatte, 7 mois, rue Poivrée. — Jules Tanque, 52 ans, Petit-Lannoy. — Adrien Constant, 7 mois, livron. — Jeanne Houzé, 5 jours, Petit-Lannoy, — Lesaffre, présenté sans vie, Vallée.

LEERS. — *Déclaration de naissances du 1er au 15 mai.* — Alice Mathon, Petit-Tourcoing. — Albert Trnffaut, Petite-Frontière. — Henri Nolf, Trien-de-Leers. — *Publication de mariage.* — Henri Briet, 30 ans, tisserand, à Wattrelos, et Marie Pluquet 26 ans, servance, à Leers. — *Déclarations de décès du 1er au 15 mai.* — Nathalie Lernste, 75 ans, ménagère, la Mottelette. — Clémence Coussart, 18 ans, ménagère, Petit-Tourcoing. Suzanne Delannoy, 8 mois, la Place. — Jean-Baptiste Spriet, 23 ans, cultivateur, Trien-de-Carihem. — Henri Parent, 77 ans, rentier, la Place. — Joséphine Dupire, 58 ans, cultivatrice, Nouveau-Jeu. — Félix Cocheteux, 48 ans, tisserand, Grande-Frontière

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 mai.* — Germaine Spriet, Petit-Andenarde. *Déclarations de décès du 10 au 17 mai.* — Augusta Vercantere, 8 mois, au Ballons. Henri Cottegnies. 65 ans 3 mois, Wattrelos France. — Marie Debavenier, 3 ans, Wattrelos France.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 9 au 16 mai.* — Elisa Barbieux, rue de la Station. — Désiré Glorieux, canton du Tonquet. — Constant Dewinter canton du Tnquet — Hélène Pirlot Haut-Judas. — Alphonse Vandenborghe, canton du Nouveau-Monde. — Henri Lelebvre, rue de la Station — Albert Nuytens, hameau du Tuquet. — Germaine Cotteaux Bois-Fleoeux. — Hélène Moerman, Bas-Voisinage. — Madeleine Debonvrie, rue du Cimetière — Jules Castel Risquons-Tout. — Omer Bourgois, rue du Dragon. — Hélène Castelain, Bas-Voisinage. — *Mariages.* — Alphonse Duploy, 46 ans, cultivateur, à Wattrelos, et Léonie Debonnet, cultivatrice, à Mouscron Désiré Libbrecht, 42 ans, domestique, et Marie Goethals, 32 ans, sans profession, tous deux à Mouscron. — *Décès du 9 au 16 mai.* Henri Duqueune, 48 ans, cordonnier, Hôpital. — Decock, présenté sans vie, Risquons-Tout. — Jules Grégoire, 5 ans, hameau du Risquons-Tout. — Vanderdouck, présenté sans vie, Place de la Station. Rogge présenté sane vie, rue des Moulins. — Victor Varrasse, 6 mois, Chemin-Croisé. — Sophie Langlez 69 ans, sans profession, canton du Couët. — Henri Lemaire, 70 ans, sans profession, rue des Moulins. — Beintein, présenté sans vie, Couët. — Marie Legraud, 4 mois, Petit-Courtrai.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHONT-DEKEIRSSCHIETER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie DEKEIRSSCHIETER, décédée à Roubaix, le 19 mai 1891, dans sa 48e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 21 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Basse-Masure, 4, chez M. Dhondt, cordonnier.

Les amis et connaissances de la famille LECONTE-THÉRIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-François-Joseph LECONTE, veuf de Dame Louise-Thérèse THERIN, décédé à Tourcoing, le 19 mai 1891, dans sa 84e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 22 dudit mois, à 9 heures 1/4, aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 3/4, et aux Convoi et Service de 1re classe, qui auront lieu le samedi 23, à 10 heures, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Latérale, n° 1 (derrière la Gare). 26739

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le vendredi 22 mai 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore HANNART, époux de Dame Hortense TAFFIN, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1890, à l'âge de soixante-quatre ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

Faits divers

Une omelette de onze mille oeufs. — Un coquetier demeurant rue de Montreuil, à Paris, revenait, hier soir, de la gare de Lyon, où il était allé chercher une cargaison d'oeufs. La charrette qu'il conduisait soutenait une douzaine de grandes corbeilles remplies jusqu'aux bords. Le cheval marchait d'un pas tranquille, lorsque, devant le n° 21 de la rue Saint-Antoine, une roue s'engagea dans un rail de tramway. Le véhicule pencha et six corbeilles tombèrent sur la chaussée.

Ce fut une omelette gigantesque. Onze mille oeufs s'écrasèrent et formèrent nne véritable mare autour de laqnelle les passants ne tardèrent pas à se gronper. Le coquetier n'eut que la ressource de remettre ses paniers vides snr sa voitnre et de partir désolé.

Une nouvelle affaire Gouffé. — La ville de Liverpool a été mise en émoi mardi matin par nn crime épouvantable qui reste ponr le moment une ténébreuse énigme.

On a trouvé dans les docks un sac d'étoffe noire qui contenait le corps, à peine encore refroidi, d'un jenne homme de 15 ans. Le con était coupé et les jambes avaient été brisées à la hanteur du genou pour ponvoir être repliées et enfermées dans le sac.

Au fond du sac se trouvaient un coutelas neuf et une scie.

On en est jusqu'ici réduit à des conjectures snr l'identité de la victime et les mobiles du crime horrible auqnel elle a succombé.

En attendant, cette affaire, rappelant quelque peu la prétiqère phase de l'affaire Gouffé, cause une violente émotion.

Folie. — Une personne qui s'était fait, par son esprit et sa beauté, une certaine réputation dans le demi-monde Mme Henriette L... demeurant rue Etienne-Marcel, se voyait quittée par son protecteur au commencement de cette année.

M. Arthur X..., fils d'un des plns gros négociants du département du Nord, avait été obligé de s'embarquer pour l'Amérique où l'appelaient d'importantes affaires.

Ce départ lui causa un si vif chagrin qu'elle est devenue folle.

Hier elle entra à Saint-Eustache au milien d'nn enterrement et se jeta sur le cercneil en pleurant ; dans l'après-midi elle revint et commençait à se déshabiller qu'enfin on parvint à l'emmener. Elle est en se moment au Dépôt.

Comment obtenir le sommeil. — La difficulté de s'endormir est un mal très répandu et bien pire qu'on ne peut le supposer; mais dans la moitié des cas on peut s'en garantir.

Le manque d'exercice n'est pas la cause la moins commnne de cette infirmité, c'est ponrquoi nous avons pour que les remèdes suivants ne soient guère mis en usage par ceux qui se plaignent de ne pouvoir s'endormir. Il faut, devons-nous leur dire, vous lever et vous frotter les membres avec nn essuie-mains très rude, avec une brosse ou même avec la main, ou bien, avant de vous concher, prenez nn bain froid et frottez-vous pendant ce temps-là.

Si vous ne supportez pas les bains froids, prenez-en de chauds. Ou bien encore marchez vivement au grand air où descendez et montez l'escalier une demi-douzaine de fois, puis mettez-vous au lit tont de snite. En agissant ainsi vous regagnerez votre ancienne habitude de vous endormir immédiatement. Les gens bien portants dorment toujours bien ; les gens qni ne se baignent pas sont et ne prennent pas d'exercice, ne peuvent pas se bien porter.

FLOS MORIENS

Larme de neige ou perle blanche,
Lueur d'étoile ou d'ostensoir,
Très pâle est la fleur qui se penche
Là-bas dans la pourpre du soir.

Pour la caresser sans secousse
On la réchauffe sans danger,
Il n'est plus d'haleine assez douce
Ni de rayon assez léger.

Et pourtant, quand sur la vallée
Comme un astre à son orient,
Derrière la brume envolée
Apparut l'Eté sonriant.

Qui fut plus joyeuse et plus belle ?
Pauvre rose à qui l'air est lourd
Et qui rêvait d'être immortelle
Pour avoir aimé tout un jour.

Coupe ardente et pleine de fièvres,
Son frêle calice nacré
A versé sur toutes les lèvres
Quelques gouttes du vin sacré.

Elle laissa sur chaque brise
Partir son amour embaumé,
Feuille à feuille le vent l'a prise
Elle meurt d'avoir trop aimé.

EDOUARD BODIN.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

31 MAI 1871

DUCATEL

Il y a aujonrd'hui vingt ans, l'armée de Versailles pénétra dans Paris, grâce à lui, et aussi grâce à nn autre qu'il convient de ne pas onblier, George de Forsans-Veysset. Elle avait poussé ses attaques contre la pointe que l'enceinte fortifiée projette au S.-O. le long de la rive droite de la Seine à l'endroit où le fleuve sort de Paris, et qu'on appelle le Point-du-Jour; la prise du fort d'Issy qui, placé au S. snr la rive ganche, en balayait les abords, avait rendu les approches possibles, et une batterie de 70 canons placée à Montretout (droit à l'O de Boulogne) battait la partie du rempart qui comprend les portes de Billancourt (contre la Seine), Saint-Cloud et Auteuil; toutefois l'assaut ne paraissait pas pouvoir être donné avant le 23 mai.

Mais comme il [illegible] gouvernement de Versailles avait cherché les moyens de l'éviter. George Veysset lui avait déjà rendn le service d'acheter les chefs des batteries fédérées de Montmartre, moyennant 10.000 fr.; il lui rendit celui d'acheter le général Dombrowski; celui-ci s'était engagé à livrer toute la ligne de fortifications depuis la porte de Billancourt jusqu'à celle de Wagram, à faire cesser le feu et à faire replier ses artilleurs et ses fédérés après avoir abaissé le pont-levis sous prétexte d'aller faire une reconnaissance extérieure, le tout moyennant 1 million 500.000 francs pour lui et son état-major, et des sauf-conduits pour sortir de Paris. Le contrat devait être exécuté le 20, et ce même jour Veysset vensit de prendre les dernières dispositions avec Hntzinger, officier et confident de Dombrowski, lorsque au moment où il le quittait pour retourner à Versailles, il fut arrêté sur la dénonciation d'une portière qu'il avait été forcé de prendre comme intermédiaire; le malheureux fut fusillé le 24 mai sur le terre-plein du Pont-Neuf par Ferré.

Son arrestation, connue de Dombrowski le 21, mit celui-ci dans un grand embarras; redoutant que Veysset ne l'eût trahi, soit qu'il perdît la tête, soit qu'il ne vît d'autre moyen que l'entrée des Versaillais pour échapper au sort qu'il redoutait des fédérés, il exécuta en partie le contrat et se replia sur la Muette, au bout de Passy. Or, près de la porte d'Antenil habitait M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées et ancien soldat, qui avait déjà fonrni, non sans danger, d'utiles renseignements an gouvernement de Versailles, et qni, sans connaitre la négociation suivie par Veysset, n'était pas sans avoir remarqué que depuis quelques jours, les remparts étaient fort mal gardés.

Le 21 il s'aperçut qu'ils l'étaient moins que jamais, il fit une ronde pour s'en assurer; de puis Antenil jusqu'an Point du Jonr les remparts étaient déserts; sauf qnatre fédérés réfugiés dans nne cave, personne dans la route militaire ni sur les bastions, ni dans les postes, ni dans les cabarets; les batteries de Montretont faisaient rage à ce moment; Ducatel n'hésita pas, et connaît à la porte Saint-Cloud qui lui parut la plns ruinée par l'artillerie, aperçut à 60 mètres les avant-postes français abrités dans la tranchée prit un manche de râteau, y attacha son mouchoir blanc, grimpa sur le bastion ébouté et agita son drapeau, en criant : « Venez, la ronte est libre ! » on ne l'entendait pas, le bruit des obus couvrait sa voix, il disparaissait parfois au milieu des nuages de poussière qu'ils soulevaient autour de lui ; enfin le capitaine de frégate Treve l'aperçut ; il accourut, suivi, malgré sa défense, du sergent Contant, et franchit le fossé sur une pontre du pont-levis tombée en travers; les deux premiers soldats français avaient le pied dans Paris; il était trois heures de l'après-midi, à quatre heures deux compagnies de ligne prenaient possession de la porte Saint-Cloud, et l'entrée de l'armée commençait pour ne plus s'arrêter. Le lendemain Dombrowski passait devant une barricade dn boulevard Ornano, une femme lui tira un conp de fusil dans le creux de l'estomac et le tua.

VARIÉTÉS

UN ENFANT DE PARIS

Cette histoire est véritable et s'est déroulée sous nos yeux. Nous la présentons dans toute sa simplicité aux jeunes gens chrétiens, qui tous y trouveront une leçon et une force, les uns pour persévérer dans le bien, les autres pour rompre avec le mal s'ils ont eu le malheur de s'y abandonner.

Georges appartenait à un de nos patronages de Paris. Ancien élève de l'école, il était très aimé des frères et justifiait leur affection par ses charmantes qualités d'esprit et de cœur. Il avait fait une excellente première communion et s'approchait souvent de la sainte table avec une ferveur singulière. Ayant le don naturel d'écrire, il exprimait dans ses lettres ses sentiments de piété, d'amour de Dieu, de repentir avec des accents parfois admirables.

Jusqu'à l'âge de 17 ans, tout alla bien. Les influences délétères de l'atelier troublaient son esprit et son cœur sans altérer sa foi et sans le détourner de la vie chrétienne. Mais il en souffrait, et il nous en exprimait souvent son horreur et son appréhension en des termes saisissants.

Pour les combattre, il s'était fait inscrire dans la société de Saint-Labre, allait avec bonheur aux récollections et même aux retraites d'Athis, et il en revenait chaque fois si fervent, si plein de résolutions généreuses, qu'il semblait désormais au-dessus de toutes les atteintes du respect humain et des passions. Malheureusement, sa volonté était faible, et à mesure qu'il avançait en âge, il se sentait de moins en moins fort pour la résistance.

D'excellents amis dans son patronage, de détestables camarades dans son atelier se disputaient son âme, et, pendant quelque temps encore, la voix des anges l'emporta sur celle des démons. Mais cette pauvre âme, tendre et belle à beaucoup d'égards, manquait du ressort qui fait les victorieux. Les signes d'une défaite prochaine vinrent bientôt inquiéter, puis désoler ses amis. Il devenait inexact au patronage, ne paraissait plus aux réunions de Saint-Labre ni aux pèlerinages d'Athis. Il rentrait plus tard le soir; ses traits, ses regards, toute sa démarche respiraient la fatigue, l'ennui, le dégoût du bien. Sans fréquenter les honteuses boutiques du vice où se vend l'ignominie, il s'attardait quelquefois en ces lieux malsains où l'on débite des boissons frelatées, des chansons équivoques, et où l'on avale, en riant, le germe de toutes les infirmités du corps et de l'âme.

Bientôt, il abandonna ses amis chrétiens pour se livrer tout entier aux mauvais camarades. Bref, l'occasion fatale, qui se présente pour tous un jour ou l'autre, se présenta pour lui et l'entraîna au fond de l'abîme. Le drame poignant et quotidien d'un *homme à la mer* s'accomplit une fois de plus en ce pauvre enfant de 19 ans, et les larmes de sa mère, déjà plus d'une fois répandues en silence, ne cessèrent plus de couler.

Hélas ! la passion s'était abattue sur un corps peu robuste et qui ne pouvait lui fournir un long aliment. Ses parents, ses amis le lui avaient prédit plus d'une fois. Mais il n'écoutait rien, et il croyait à la durée de la vie comme à la réalité du plaisir. Celui qui trace ces lignes ne s'y trompa point et en lui défendant de se représenter chez lui, il lui écrivit : « Vous me retrouverez pour vous soigner et vous aider à bien mourrir, quand la maladie de poitrine vous aura terrassé ; ce ne sera pas long. »

Il haussa sans doute les épaules en lisant cette répdiction, et il crut à une menace de Croquemitaine. Or, trois mois plus tard, il était déjà blessé sans remède, et sa vie ne devait pas atteindre le dernier jour de l'année.

Alors commença pour le pauvre pécheur désolé et pénitent, un long et douloureux purgatoire. Alors il comprit, mais trop tard, que les mauvais plaisirs, si misérables en eux-mêmes, ont dessuites cruelles, souvent terribles et incurables.

Oh ! mes pauvres jeunes amis de 18 et de 20 ans, j'aurais voulu vous amener devant ce lit de souffrances, vous faire suivre du regard